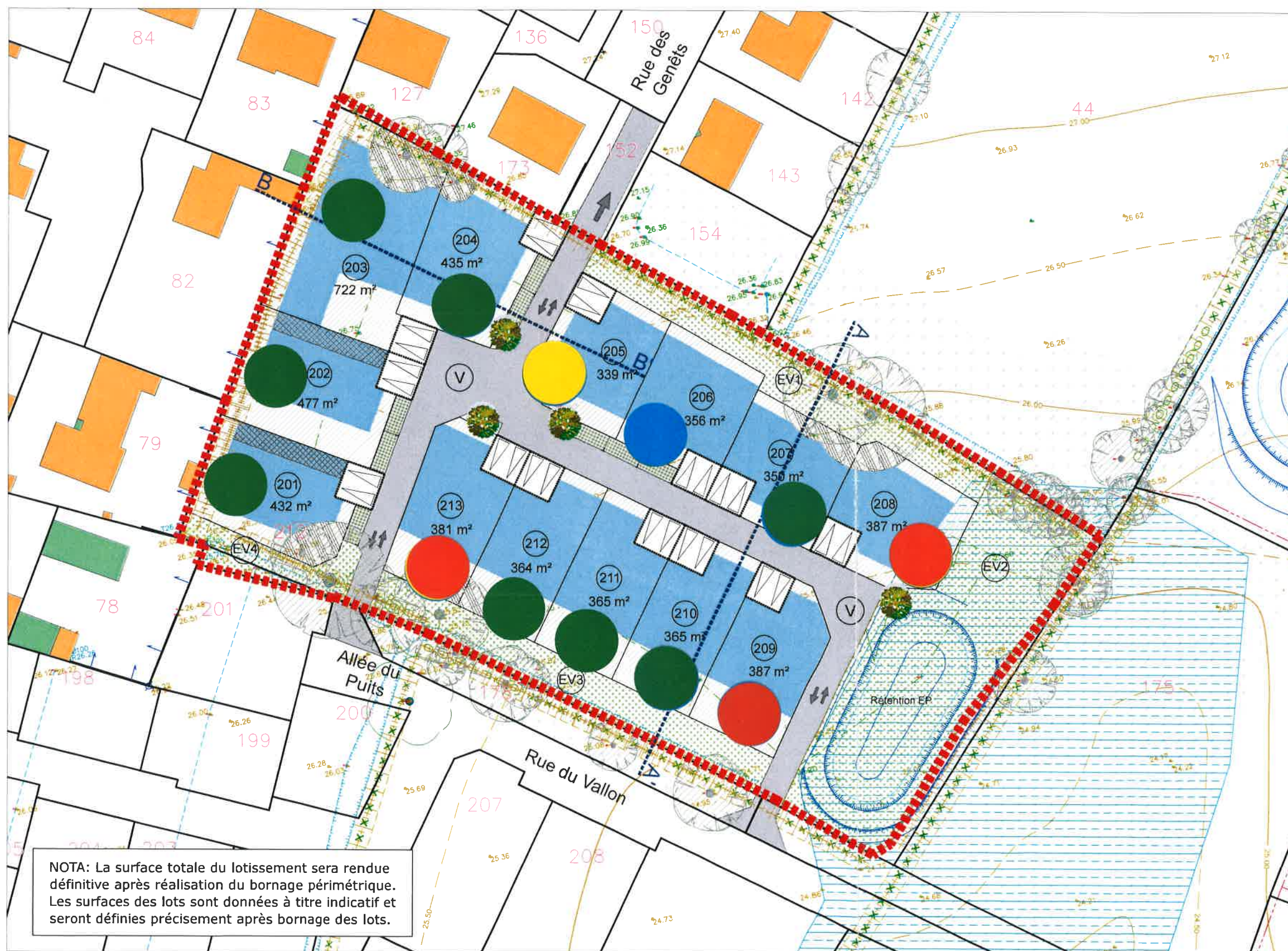




NOTA: La surface totale du lotissement sera rendue définitive après réalisation du bornage périmétrique. Les surfaces des lots sont données à titre indicatif et seront définies précisément après bornage des lots.

- **DISPONIBLE**
- **SOUS OPTION**
- **RESERVE**
- **VENDU**

#### LEGENDE

- Périmètre (8690m²)
- REVETEMENT ET VEGETATION**
  - Voie - Enrobé noir
  - Stationnement - Pavé joint en herbe
  - Cheminements piétons et traversées de chaussée - Béton balayé
  - Arbres existants conservés
  - Arbres tiges et cépées à planter
  - Végétation
- PLAN REGLEMENTAIRE**
  - 2 Stationnements privés non clos ouverts sur le domaine public (6.00x6.00m cotes minimales) Emplacement définitif
  - Zones d'implantation de la construction principale (garage compris). En dehors de ces zones, la construction d'annexes est autorisée.
  - R+1 interdit (largeur 3m) Zone inconstructible (remblai sur ancienne mare)
  - Zone strictement inconstructible, à l'aplomb des couronnes des arbres préservés